



Patronato de la Alhambra y Generalife
CONSEJERÍA DE CULTURA

La presente colección bibliográfica digital está sujeta a la legislación española sobre propiedad intelectual.

De acuerdo con lo establecido en la legislación vigente su utilización será exclusivamente con fines de estudio e investigación científica; en consecuencia, no podrán ser objeto de utilización colectiva ni lucrativa ni ser depositadas en centros públicos que las destinen a otros fines.

En las citas o referencias a los fondos incluidos en la investigación deberá mencionarse que los mismos proceden de la Biblioteca del Patronato de la Alhambra y Generalife y, además, hacer mención expresa del enlace permanente en Internet.

El investigador que utilice los citados fondos está obligado a hacer donación de un ejemplar a la Biblioteca del Patronato de la Alhambra y Generalife del estudio o trabajo de investigación realizado.

This bibliographic digital collection is subject to Spanish intellectual property Law. In accordance with current legislation, its use is solely for purposes of study and scientific research. Collective use, profit, and deposit of the materials in public centers intended for non-academic or study purposes is expressly prohibited.

Excerpts and references should be cited as being from the Library of the Patronato of the Alhambra and Generalife, and a stable URL should be included in the citation.

We kindly request that a copy of any publications resulting from said research be donated to the Library of the Patronato of the Alhambra and Generalife for the use of future students and researchers.

***Biblioteca del Patronato de la Alhambra y Generalife
C / Real de la Alhambra S/N . Edificio Nuevos Museos
18009 GRANADA (ESPAÑA)***

+ 34 958 02 79 45

biblioteca.pag@juntadeandalucia.es

CORRESPONDANCE
DE
MARGUERITE D'AUTRICHE
AVEC
PHILIPPE 2^{DE}.

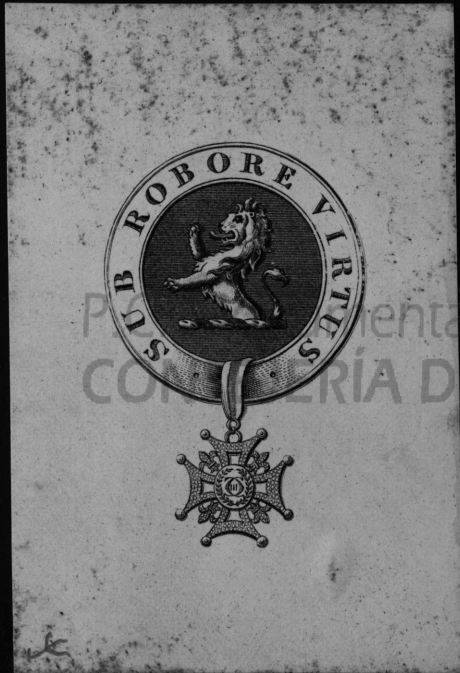
M. GACHARD.
TOME I.

BRUXELLES
1867.

A-2
4
6
B. P. A. G.

P. C. Monumental de la Alhambra y Generalife
CONSERVATORIO DE CULTURA

ANDALUCIA



Parque Arqueológico de la Alhambra y Generalife
COMISIÓN DE CULTURA

COMISIÓN DE ANDALUCÍA

BIBLIOTECA DE LA ALHAMBRA	
Est.	A-2
Tabl.	4
N.º	6



JUNTA DE ANDALUCIA

P.C. Monumental de la Alhambra y Generalife
CONSEJERÍA DE CULTURA

CORRESPONDANCES

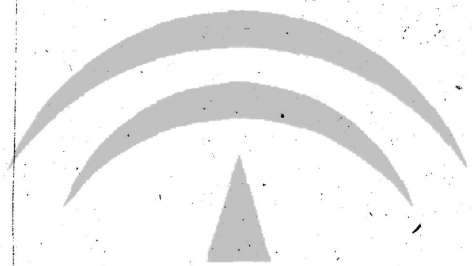
FRANÇAISES

DES GOUVERNEURS GÉNÉRAUX DES PAYS-BAS

AVEC

P.C. Monumental de la Alhambra y Generalife
PHILIPPE II DE CULTURA

JUNTA DE ANDALUCIA
PUBLIÉES PAR ORDRE DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR



JUNTA DE ANDALUCÍA

P.C. Monumental de la Alhambra y Generalife
CONSEJERÍA DE CULTURA

BRUXELLES. — IMPRIMERIE DE H. THIRY-VAN BUGGENHOUDT,
rue de l'Orangerie, 22.

CORRESPONDANCE
DE
MARGUERITE D'AUTRICHE
DUCHESS E DE PARME

AVEC
PHILIPPE II

PUBLIÉE
PAR M. GACHARD,

ARCHIVISTE GÉNÉRAL DU ROYAUME; MEMBRE DE L'ACADÉMIE ET DE LA COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE;
DES ACADÉMIES DE VIENNE, MADRID, AMSTERDAM, ETC.

P.C. Monumental de la Alhambra y Generalife
CONSEJERÍA DE CULTURA

TOME PREMIER

14 Août 1559 — 16 Novembre 1561.

Donativo del Sr. Cónde de
Romanones á la Biblióteca
de la Alhámbr a. 1909

BRUXELLES,

C. MUQUARDT, LIBRAIRE - ÉDITEUR.

MÊME MAISON A GAND ET A LEIPZIG.

1867



Handwritten flourish or signature at the top left of the page.

adame ma bonne sœur. Et porteur de ceste est d'un
 docteur zomius, qui vient de Louvain avecq les dits d'icelle de sa
 sante, sur le fait des susdits nouvelles, et de l'universite
 de Douay, pour execution desquelles, a l'heure touchant les
 susdits, Fay denomme Louis aux darras, president Vigier,
 & cancellier de l'ordr, Ledt docteur zomius, et le docteur
 Ernotus, avec d'icelle porteur de Louvain. Et touchant ceste
 universite, Les trois prembes pour ce que est d'icelle
 d'ung m'peuvent darguer, a cause de quelque s'ement
 qu'ilz ont fait a l'universite de Louvain, selon que vous
 d'avez par ces d'ung s'ement, sur le bailleur d'icelle
 rester d'ung porteur, qui ga aussi l'icelle d'icelle d'icelle
 Que me gardera de tenir les plus long temps, sur
 pour vous requirre de m'gardez, & commander au s'ement
 et a ch'uy d'icelle, l'affaire, selon la confiance que l'icelle en d'icelle
 Et daultant que peut estre l'icelle docteur zomius d'icelle
 d'icelle queque maestellance d'icelle a l'occasion de la
 s'ement, se sera d'icelle que vous de protegez et s'ement
 En ce tenant s'ement qui luy s'ement d'icelle, d'icelle
 somme, et favorablen recommandation. Et tant madame
 ma bonne sœur avec d'icelle d'icelle d'icelle d'icelle
 de zombrey & d'icelle pour d'icelle. 1559

UNTA DE ANDALUCIA
 Consejo del Sr. Obispo de
 Comendado a la Biblioteca
 de la Alhambra

ve bon frere

plef

Handwritten text in a cursive script, likely a letter or a note, containing several lines of text.

Handwritten signature or flourish at the bottom right of the page.

PRÉFACE.

I

Les correspondances *françaises* des gouverneurs généraux des Pays-Bas avec Philippe II étaient gardées autrefois dans les archives de Bruxelles; elles furent transportées à Vienne en 1794.

Il y a quelques années, le gouvernement autrichien a remis à la Belgique celles du duc Emmanuel-Philibert de Savoie, de la duchesse de Parme Marguerite d'Autriche, du duc d'Albe don Fernando Alvarez de Tolède, du grand commandeur de Castille don Luis de Requesens, du conseil d'État, qui, après la mort du grand commandeur, prit en mains les rênes de l'administration, de don Juan d'Autriche (1) : les correspondances de leurs successeurs viennent de parvenir aux Archives du royaume au moment même où nous mettons sous presse cette préface.

M. ALPHONSE VANDENPEEREBOOM, ministre de l'intérieur, qui fait

(1) Voir mon *Rapport à M. ALPH. VANDENPEEREBOOM, ministre de l'intérieur, sur l'administration des Archives générales du royaume depuis 1831*; in-8°, 1866, pp. 50 et 51.

de l'histoire nationale l'objet particulier de sa sollicitude, a décidé la publication des correspondances *françaises* des gouverneurs des Pays-Bas. Grâce à cette mesure, les lacunes qu'il y a dans la correspondance *espagnole* de Philippe II tirée des Archives royales de Simancas (1) seront comblées, et l'on possèdera, sur l'une des plus mémorables époques de nos annales, un ensemble d'informations qui ne laissera guère à désirer aux historiens.

Nous donnons aujourd'hui le commencement de la correspondance de Marguerite d'Autriche.

Selon l'ordre des dates, elle aurait dû être précédée de celle d'Emmanuel-Philibert de Savoie : nous dirons, en peu de mots, pourquoi il n'en est pas ainsi.

On aura remarqué que la *Correspondance de Philippe II* ne renferme aucune lettre écrite à Emmanuel-Philibert ou par lui pendant le temps que le gouvernement des Pays-Bas lui fut confié : c'est qu'il n'en existe point dans les archives de Simancas. Nous supposons que les liasses de la correspondance entre le duc et le Roi auront péri dans la tourmente qui assaillit la flotte sur laquelle Philippe venait de faire la traversée de Flessingue à Laredo, au mois de septembre 1559 (2) : il est certain, du moins, que ce désastre occasionna la perte de quantité de papiers d'État, parmi lesquels il y en avait d'infiniment précieux sur les affaires des Pays-Bas (3).

(1) Quatre volumes de la *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas* tirée des archives de Simancas, ont paru en 1848, 1851, 1858, 1861. Le premier s'étend du 24 novembre 1558 au 31 décembre 1567, le deuxième du . . . janvier 1568 au 30 décembre 1573; le troisième du 1^{er} janvier 1574 au 31 mars 1576, le quatrième du 23 mars au 31 octobre 1576.

(2) Voy. p. 29, note 2.

(3) Le secrétaire Josse de Courtewille écrivait au président Viglius, de Tolède, le 23 décembre 1559 : « Le secrétaire (pour la correspondance allemande) Phinzing n'est encoires arrivé; »
 « mais l'on l'attend de jour à aultre. Il viendra en temps pour savoir que tous ses bagages et
 « les miens sont noyez et perduz en mer..... Les moeubles se poeuvent, avec le temps et ayde
 « du maistre, recouvrer; mais je regrette TANT DE BELLES FILACES QUI Y SONT DEMEU-
 « RÉES.... » (Arch. du royaume, fonds de l'Audience, reg. *Lettres de Courtewille à Viglius.*)